

Vivre au Manival

Cidex 304 b chemin de Bouffière 38330 Saint Ismier

Assemblée Générale Ordinaire du 23 Novembre 2018 Salle du Rozat à Saint Ismier

Rapport moral

Rappel des buts de l'association

1°) *préserver le caractère naturel du site*

2°) *assurer en tous domaines la sauvegarde des intérêts des habitants des quartiers riverains du torrent le Manival et de veiller :*

a) *à la préservation du caractère résidentiel des quartiers urbanisés*

b) *au respect des règles d'urbanisme (PLU) et au suivi des aménagements des infrastructures*

c) *à la bonne exécution des travaux liés aux mesures de sécurité prescrites dans le cadre du plan prévisionnel des risques*

3°) *promouvoir toute initiative propre à préserver et améliorer les conditions et le cadre de vie des habitants*

Membres du Conseil d'administration (2016-2018) : Nicolas Balacheff, Dominique Boisson, Jean-Marie Boulé, Marie Claude Jacquier, Jean Laforest, Nicole Lepaire-Daudeville, Olivier Plé, Claire Riquin, Geneviève Simond, Yannick Szybowicz.

Bureau : N. Balacheff, président ; J. Laforest, trésorier (2016-2017) ; Nicole Lepaire-Daudeville, trésorière (2018) ; J.-M. Boulé, secrétaire.

Compte-rendu sur les activités 2018

- En 2018, 60 familles étaient adhérentes, soit 9 de plus qu'en 2017.
- Les « Brèves du Manival » ont 116 abonnés, soit 1 de plus qu'en 2017. Le service de ce bulletin d'information est gratuit et n'est pas lié à l'adhésion.
- Le Conseil d'administration de l'association s'est réuni 4 fois (18/12 par internet, 09/03, 05/04, 15/10).
- Régularisation des données d'identification des signataires et délégations du compte La Poste et basculement sur un compte « association ».
- Le CA a suivi l'actualité de la commune sur tous les points importants pour la vie du quartier et liés aux objectifs inscrits dans les statuts.

1) Vie de l'association

- Participation au conseil de quartier (20/10 - compte-rendu publié sur le site web).
- Participation au forum des associations (08/09).
- Conseil d'administration élargi du 9 mars : 11 adhérents se sont joints aux membres du CA. Par ailleurs, 10 adhérents ont répondu à l'enquête associée. Synthèse de la conclusion :
 - *Redéfinition du périmètre de l'association* : cette évolution est souhaitable dans le contexte du transfert de compétences vers la CCG, elle pourrait avoir pour limite le bassin du torrent du Manival. Mais cette évolution est complexe de par la diversité des intérêts (habitat résidentiel, agriculture, chasse, etc.). La solution peut être la

redéfinition géographique sans modification des objectifs de « Vivre au Manival », et l'établissement de liens avec les associations présentes (partiellement ou totalement) sur le même territoire. Cette évolution permettra à tout habitant du territoire du Manival de s'associer à « Vivre au Manival » et de construire un réseau pour le partage d'expérience et de compétence avec d'autres associations. Le conseil de développement du Grésivaudan a été évoqué, ce peut être un lieu d'action pour l'association au niveau du territoire de la CCG, sujet à reprendre après l'évolution du périmètre.

- *Vivre ensemble* : le quartier évolue vite avec la densification rapide de la construction. De nombreuses familles nouvelles s'installent : créer des liens doit être une priorité d'une part pour la qualité de vie dans le quartier, d'autre part pour assurer que les relais se passent et que l'association assure dans la durée sa raison d'être. Un point important : cette évolution est accompagnée d'un rajeunissement de la population, l'association elle-même doit évoluer pour refléter ce changement et être mieux adaptée aux besoins des habitants.
- Soutien à la journée organisée par l'ONF sur le thème « Le Manival, espaces naturels et faune sauvage » (09/06).
- Site web <https://vivreaumanival.fr> : publication régulière sur les dossiers suivis par le CA et informations importantes (loi Gemapi, PAV, THD Internet, restauration des digues du Manival, aménagement du chemin du Grand Torrent, ouverture de la chasse en juillet). La fréquentation du site est croissante (de 3130 en 2017 à 3620 en 2018). Gestion du nom de domaine et hébergement OVH, plate-forme web Wordpress.
- Organisation du pique-nique traditionnel le 26 mai 2018. Le pique-nique a réuni plus de 70 personnes. Il a été animé par « Fanfar'naque », la fanfare étudiante de Grenoble-INP.
- Présence d'au moins l'un des membres du CA aux séances du Conseil Municipal.
- Adhésion aux associations « Les amis du Grésivaudan » et « Actives Combes ».

2) *Très haut débit internet*

Peu d'avancées en 2018, l'association réitère auprès de la municipalité la demande de priorité aux zones très mal desservies (débit souvent inférieur à 2 Mo). La situation devrait se préciser en 2019 avec le plan de déploiement (non encore connu) sur la commune.

3) *Sécurité de l'arrêt du Mémorial sur la D1090*

Réaménagement complet et mise en sécurité de l'arrêt du Mémorial sur la D1090, dossier que l'association a porté depuis 2012 en interpellant fermement et régulièrement les collectivités locales.

4) *Points d'apport volontaire (PAV) des déchets*

Suivi du dossier auprès de la municipalité et de la CCG. Le CA a maintenu l'opposition à la suppression du ramassage porte-à-porte et à l'implantation des conteneurs en zone pavillonnaire et dans les hameaux. La situation actuelle est devenue imprécise, entre tout PAV et traitement mixte (PAV et ramassage des ordures ménagères), et quant à l'augmentation de la taxe des ordures ménagères si le choix de la commune se portait sur la solution mixte. Le déploiement est prévu dans les communes de plaine à partir de janvier 2019.